

La Protection suisse des animaux veut encourager les propriétaires à sortir leurs chevaux en groupe

# Une vie en troupeau et en plein air

« CHRISTINE WUILLEMIN

**Bien-être animal** » Qu'il pleuve, vente, neige ou que le soleil brille, les 24 chevaux et poneys du Ranch de la Briqueterie, à Lentigny dans le canton de Fribourg, vivent au grand air. Bien sûr, chacun peut, lorsqu'il le souhaite, s'abriter dans de grands espaces couverts et, pourquoi pas, piquer un somme sur une litière de pellets de paille, se rouler dans le sable ou se restaurer dans des stabulations en libre accès. A la belle saison, lorsque l'herbe a poussé, leur parc est agrandi pour leur permettre d'explorer les étendues vallonnées et la forêt de l'exploitation de Julie Cousinou.

**« Plus l'animal est précieux, moins il aura de sorties »**

Sandra Schaeffler

« Le but est d'offrir aux chevaux un maximum de confort et de les pousser à bouger continuellement pour s'abreuver, manger, se mettre au sec, trouver des sels minéraux, comme ils le feraient dans la nature où ils parcourent facilement plus de 30 km par jour », explique cette agricultrice qui a repris la ferme familiale en 2012 pour la transformer partiellement en pension pour chevaux.

A la Briqueterie, les équidés vivent en groupe: juments d'un côté, hongres (mâles castrés) de l'autre, pour une ambiance plus sereine. « C'est un animal qui a besoin de tisser des liens avec ses congénères. Si on les observe, on remarque qui est le leader et que chacun occupe un poste précis dans le troupeau », détaille Julie Cousinou. Selon la jeune femme, les avantages de ce mode de détention sont nombreux: les chevaux sont calmes, bien dans leur tête, motivés au travail et souffrent moins sou-



Les chevaux de la Briqueterie vivent toute l'année en troupeau, à l'extérieur, tout en bénéficiant d'abris douillets en libre accès. Aldo Ellena

vent de coliques, maladie souvent favorisée par un manque de mouvement.

Seuls inconvénients: « Les chevaux sont souvent sales et il faut parfois aller les chercher au fond du parc. » Impossible également pour les clients de retirer leur cheval de la pension ou d'en insérer un autre durant l'hiver, pour ne pas perturber le troupeau durant cette période. « Ces éléments ne posent pas de problèmes aux propriétaires, car s'ils placent leurs protégés ici, c'est qu'ils veulent leur offrir une vraie vie de cheval », sourit Julie Cousinou.

**Sportifs et écoles épinglés**  
Ces conditions de vie respectueuses des besoins du cheval sont pourtant loin d'être la norme en Suisse. Pire, d'après une enquête, menée ces derniers

## ENCOURAGER LES PROPRIÉTAIRES À SORTIR LEURS CHEVAUX EN GROUPE

Si les chevaux pouvaient choisir, ils opteraient pour une détention en troupeau, assortie d'une aire extérieure permanente et d'un accès régulier au pré, sous la garde d'un personnel qualifié, d'après la Protection suisse des animaux (PSA). De telles exploitations reçoivent un label. Mais comme tout le monde n'est pas à même de tenir ces standards, la PSA propose une alternative. Elle a lancé hier sa campagne nationale « Sortez les chevaux! ». Tous les centres équestres ou fermes, peu importe s'ils ont des box ou des stabulations libres, peuvent participer. La règle: Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, les che-

vaux doivent passer plusieurs heures en groupe au pâturage, au moins 26 jours (ou nuits) par mois, sauf exception (jument en chaleur, incompatibilité, etc.). Du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril, le pâturage est facultatif, mais les animaux doivent accéder en groupe à une aire de sortie, plusieurs heures, au moins 26 jours par mois. « Quiconque prend cet engagement devient un « ambassadeur » d'une détention de chevaux conforme à leurs besoins et figurera sur une liste des écuries respectueuses sur notre site web. C'est aussi un argument publicitaire », avance PSA. CW

mois par la Protection suisse des animaux (PSA), plus de la moitié des 105 000 équidés du pays sont encore installés dans des box individuels en écurie, durant 20 à 23 heures par jour. « Pour les chevaux utilisés dans le sport et les loisirs, la loi impose deux sorties de deux heures par semaine, dans un espace extérieur d'une surface suffisante. Ce qui est un minimum. Mais certains chevaux ne voient jamais une prairie de leur vie », déplore Sandra Schaeffler, zoologue spécialiste des chevaux auprès de la PSA.

L'association présentait, hier à Berne, les observations réalisées dans divers centres équestres et manèges. Conclusion: les chevaux de sport les plus onéreux et ceux utilisés dans les écoles d'équitation

paient le plus lourd tribut. « Plus l'animal est précieux, moins il aura de sorties et de contact social. Les propriétaires craignent que leurs champions, dont le prix peut aller au-delà de sept chiffres, ne perdent de la valeur s'ils se blessent seuls ou entre eux », avance Sandra Schaeffler.

Dans certaines écoles d'équitation, la PSA a remarqué que les besoins des chevaux passent après ceux des clients. Les équidés ne sortiraient de leur box qu'à l'occasion des cours et des promenades montées. Des sorties qui se raréfient en hiver, les élèves venant plus rarement à cause du froid. « De plus, mettre une selle à un cheval et le travailler ne suffit pas », insiste Sandra Schaeffler.

## Eviter les accidents

Anouk Thibaud, fondatrice et présidente du refuge de Darwyn, à Genève, qui dénonce les cas de maltraitance sur les équidés et recueille bon nombre d'entre eux, fait le même genre de constats. « Les pensions pour chevaux manquent souvent de terrains et les parcs extérieurs sont en option. Parfois, les sorties au pré sont facturées au client, malgré la loi des deux fois deux heures de sortie obligatoire par semaine. Les propriétaires sont abusés et il est important qu'ils exigent ces sorties », estime-t-elle. Pour Anouk Thibaud, de nombreux chevaux diagnostiqués comme « fous » ou « difficiles » manquent simplement de moments de liberté à l'extérieur, avec des congénères. Si on leur permettait cette liberté, on éviterait aussi aux cavaliers de se blesser, selon elle.

La PSA exige une sortie journalière en groupe pour les chevaux depuis plus de 40 ans. Dans la révision de l'ordonnance sur la protection des animaux de 2008, cette requête n'a pas été satisfaite. C'est pourquoi l'association a lancé hier une campagne nationale afin d'inciter les propriétaires de centres équestres à faire un pas dans cette direction. »

## Une escapade japonaise



**Alain Berset.** En visite au Japon, le président de la Confédération Alain Berset a rencontré hier le premier ministre Shinzo Abe. Au programme des discussions: les relations bilatérales, le rapprochement entre l'Europe et l'Asie ou encore la situation sur la péninsule coréenne. Les deux par-

ties ont également abordé la préparation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2020, qui se dérouleront à Tokyo, indique le Département fédéral de l'intérieur dans un communiqué. Et de préciser que la Suisse y installera une « House of Switzerland » (Maison suisse). ATS/Keystone

## VAUD

### CONVOYEURS ATTAQUÉS

Des convoyeurs de fonds ont été attaqués hier matin dans la zone industrielle en Budron au Mont-sur-Lausanne. Percutés par des voitures de livraison, ils ont dû sortir sous la menace de kalachnikovs. Les agresseurs ont pu s'emparer d'une partie de l'argent. L'attaque s'est produite vers 1 h du matin. ATS

## KITESURF

### ALCOOL À DISCRÉTION

Les conducteurs de petits canots pneumatiques ou de kitesurfs ne seront pas soumis à l'interdiction de conduire en état d'ivresse. L'Office fédéral des transports (OFT) propose une exemption pour ces petites embarcations, le risque d'accidents étant faible, a communiqué l'office hier. ATS

## Les comptes sont au beau fixe

### Finances » La Confédération a finalement réalisé 9,1 milliards d'excédents en 2017.

Le compte de résultats de la Confédération affiche pour 2017 un excédent de 9,1 milliards de francs, soit une amélioration de 3,8 milliards en un an. Ce compte consolidé incluant les unités décentralisées tenant leur propre comptabilité englobe désormais les assurances sociales et les entreprises dont la Confédération est l'actionnaire majoritaire.

Son but est de donner une vue complète de la situation financière de la Confédération. Publié hier, le compte 2017 adopté par le Conseil fédéral est positif dans tous les secteurs. L'amélioration par rapport à 2016 est principalement liée à l'excédent du compte de l'Administration fédérale et à la bonne

tenue des assurances sociales. Ces dernières enregistrent un résultat annuel de 2,6 milliards, soit près de deux fois plus que l'année précédente (1,4 milliard). Cette progression est avant tout liée aux rendements des placements des fonds de compensation (2,4 milliards).

## 163 423 emplois

Les postes à plein temps au sein de la Confédération

Le secteur de l'administration fédérale dégage un excédent de 3,8 milliards, soit 2,6 milliards de mieux qu'en 2016. Cela s'explique principalement par la progression des revenus fiscaux (+3,3 milliards).

Le produit de l'impôt anticipé, en particulier, a augmenté de 2,5 milliards.

Les entreprises de la Confédération présentent un résultat annuel de 2,6 milliards, soit légèrement moins que les 2,8 milliards de 2016. Alors que les revenus et les charges opérationnelles ont évolué en parallèle, les amortissements supplémentaires, notamment ceux requis pour CFF Cargo, grèvent le résultat annuel.

**Le personnel** de la Confédération s'est tassé de 1% à 163 423 postes à plein temps. La hausse des effectifs des Ecoles polytechniques fédérales (+389) est compensée par un recul à l'administration générale de la Confédération (-393). Au final, les effectifs du secteur de l'Administration fédérale sont restés stables. » ATS